

Surveillant(e) de Nuit

Certificat de Qualification Professionnel (CQP) délivré par la Commission
Paritaire Nationale pour l'Emploi et Formation Professionnelle (CPNE)
Enregistré à France Compétence au numéro RNCP36360

Rentrée 2022

Le(la) surveillant(e) de nuit est un(e) professionnel(le) intervenant dans le secteur social, médico-social et sanitaire. Quel que soit le public accompagné, enfants, jeunes, adultes, en situation de précarité ou d'exclusion sociale ou familiales, personnes âgées ou personnes en situation de handicap..., sa mission est d'assurer une « veille active » quant à la sécurité des personnes accompagnées, et de garantir les conditions de leur repos, dans le respect des modalités de leur accompagnement et de la continuité jour/nuit.

Public et pré-requis à l'entrée en formation

- ◆ Les salariés des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux qui exercent l'emploi de surveillant(e) de nuit.
- ◆ Les personnes qui ont exercé l'emploi de surveillant(e) de nuit à minima 3 mois (continues ou discontinus) dans les 3 dernières années.
- ◆ Les demandeurs d'emploi (ou reconversion) :
 - ❖ Avoir réalisé une période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) avec un retour volontaire de l'évaluation par le stagiaire à l'organisme de formation, ou disposer d'une expérience professionnelle de 10 jours minimum dans le secteur (attestation de l'employeur) correspondant à l'emploi visé, permettant de comprendre les conditions d'exercice de l'emploi, les attendus de l'emploi, de valider le projet.
- ◆ Réaliser un positionnement avec l'organisme de formation labellisé permettant de vérifier la pertinence du choix de la formation au regard du projet professionnel et des capacités de la personne.

Phase de positionnement

Sous réserve du dossier d'inscription complet

Période d'inscription

Du 18 avril au 26 juin 2022 inclus



Epreuve écrite

Epreuve de 85 minutes
Le lundi 4 juillet 2022

Entretien

Entretien individuel de positionnement de 45 minutes à partir du lundi 11 juillet 2022

INSCRIPTIONS

Inscription en ligne sur notre site internet : www.irtsreunion.fr

Catégorie « cycles certifiants et/ou labellisés »



Contenu de la formation

Bloc 1 : Sécurité des personnes et des biens (56h)

- ◆ Rôle et fonction du surveillant de nuit quant à la sécurité des biens et des personnes
- ◆ Sécurité des personnes et des biens

Bloc 2 : Accompagnement des personnes (77h)

- ◆ Rôle et fonction du surveillant de nuit quant à la sécurité des biens et des personnes
- ◆ Les problématiques des publics
- ◆ Les fondements et les méthodes d'accompagnement
- ◆ Techniques permettant de répondre aux besoins d'hygiène et le confort

Bloc 3 : Participation à l'équipe pluri-professionnelle (49h)

- ◆ Le cadre institutionnel de la fonction
- ◆ Le travail en équipe

Bloc 4 : Spécificité du travail de nuit en établissement social, médico-social et sanitaire (28h)

- ◆ Spécificité de l'exercice professionnel de nuit
- ◆ Santé du professionnel de nuit

Module d'accompagnement à la Certification (21h)

- ◆ Accompagnement méthodologique à la certification

Accompagnement optionnel (14h)

- ◆ Accompagnement méthodologique renforcé : écrits professionnels et atelier numérique



Informations

Durée

Centre : 231 heures (+14 heures d'accompagnement renforcé)
Stage : 210 heures

Date prévisionnelle

Début de formation : 22 août 2022
Fin de formation : 3 mars 2023
(sous réserve de modification par l'organisme de formation)

Période

4 à 5 jours par mois

Deux voies d'accès possible

Par la formation,
Par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Lieu de formation

ARFIS OI – IRTS La Réunion
1, Rue Sully Brunet 97470 ST BENOIT

Coût par stagiaire

3307 €

Validation de la formation

L'ensemble des compétences est validé lorsque le professionnel :

- ✓ A obtenu ses certificats SST et EPI,
- ✓ A réussi son épreuve de certification par bloc devant un jury,
- ✓ A été présent tout au long de la formation.

Par ailleurs, l'individualisation des parcours peut conduire à la réalisation de parcours de formation et de certification partiels, par blocs, s'inscrivant dans le temps.

Responsable du Pôle Formations Continues et Labellisées

Nathalie WACH
nathalie.wach@irtsreunion.fr

Coordinatrice de la formation

CARPANIN Mékalai, Cadre de formation
mekalai.carpanin@irtsreunion.fr
Tél : 0693 011 032 / 0262 929 946

Secrétariat de la formation continue

Terry CALTON, Assistante pédagogique
terry.calton@irtsreunion.fr
Tél : 0262 92 97 77

